

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2021.00036
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25/01/2021

Politique	-	Dossier n°	CM-000396
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Affaires culturelles		
Objet	Action culturelle - Soutien à l'émergence, convention de partenariat Nos Talents sur Scène 2021 - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/01/2021**

Compte rendu affiché le : **26/01/2021**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIEMI, M. Germain COLLOMBET, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, Mme Véronique FALZONE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Georges HALLARY, Mme Delphine JUSSELME, Mme Diarra KANE, M. Samy KEFI-JEROME, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Brigitte MASSON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Michel NEBOUT, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Ali RASFI, Mme Brigitte REGEFFE, Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Absents-Excusés

M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. Charles DALLARA

Secrétaire de séance

Mme Laura CINIEMI

■ **Rappel et références**

La Ville de Saint-Etienne a toujours soutenu l'émergence artistique ainsi que l'épanouissement des pratiques culturelles les plus diversifiées. Il s'agit de libérer les énergies créatives en favorisant la pratique de tous les arts.

■ **Motivation et opportunité**

Concernant l'Education Artistique et Culturelle, la Ville de Saint-Etienne souhaite, non seulement soutenir une diversité importante de disciplines afin que chacun puisse pratiquer les arts de son choix mais aussi permettre aux stéphanois de suivre un parcours artistique tout au long de leur vie.

■ **Contenu**

Dans le champs musical, outre son soutien aux écoles de musiques associatives et aux ensembles vocaux et instrumentaux amateurs, la Ville de Saint-Etienne a mis en place, grâce au

concours de nombreux partenaires locaux, un dispositif de repérage et d'accompagnement pour les jeunes groupes de musiques actuelles de Saint-Etienne et du département. Ces groupes "pré-émergents" pourront être repérés par les acteurs du secteur musical et pour certains pourront s'orienter plus rapidement vers un parcours de professionnalisation.

Ainsi, Nos Talents sur Scène, est un tremplin à destination des jeunes groupes ligériens de musiques actuelles. Il est co-organisé avec l'association Métropolis 42. Ses modalités de mise en oeuvre sont détaillées dans la convention de partenariat ci-jointe à intervenir avec le Département de la Loire, Guitare Avenue, la Ville du Chambon-Feugerolles, l'Université Jean Monnet, P&M productions et la Limace (le Fil).

L'édition 2020 a été interrompue par la crise de la Covid-19. Il a été décidé, lors du comité de pilotage du 29 octobre 2020, de s'appuyer sur les 20 groupes sélectionnés en 2020 pour poursuivre le dispositif.

Ainsi pour 2021, ce tremplin se déroule en deux phases :

- 20 projets musicaux issus de l'appel à candidature 2020 qui se produiront en concert dans 5 salles différentes : L'Espace Albert Camus au Chambon-Feugerolles, la salle de spectacle de l'Université Jean Monnet, Le Pax et le Château du Rozier à Feurs.

- A l'issue de l'écoute de ces 20 groupes par les membres du Jury, 6 projets seront retenus pour se produire au Fil le 12 mai 2021.

- A l'issue de ce processus, seront décernés différents prix apportés par la Ville et ses partenaires :

- **Prix Ville de Saint-Étienne**

Parcours d'accompagnement de 800 € financé par la Ville de Saint-Etienne

- **Prix Le FIL**

Parcours d'accompagnement de 800 € financé par Le FIL

- **Coup de Coeur Paroles et Musiques**

Programmation dans le cadre du festival Paroles et Musiques 2021 / Paroles de Zinc financé par le festival – concert rémunéré à hauteur de 500 € par le Festival

- **Prix Département de la Loire**

Parcours d'accompagnement de 800 € financé par le Département de la Loire et mis en oeuvre par le fil

- **Prix Mission Jeunesse**

Parcours d'accompagnement de 500 € financé par la Ville de Saint-Etienne.

- **Prix Seul(e) en Scène**

3 jours de résidence scène et/ou studio au Pax + Une programmation au Festival « Seul(e) en scène 2022 » financés par l'association Métropolis 42

- **Prix Guitare Avenue**

Bon d'achat de 250 € financé par le magasin Guitare Avenue

- **Prix Château du Rozier**

une journée de résidence scénique au Château du Rozier offerte par le Château du Rozier

- **Prix Métropolis 42**

1 journée d'enregistrement dans un studio professionnel (valeur 300 €) financée par Métropolis 42

- **Prix Season Records**

1 journée d'accompagnement offerte par Season records

- **Coup de Coeur Radio Dio** : interview et concert acoustique dans leur studio

Dans le cadre de ce partenariat, la contribution de la Ville en crédits de fonctionnement s'élève à 3 260 € dont 1 300 € de dotation d'accompagnement aux groupes et 1 960 € de frais d'organisation.

■ **Maîtrise d'ouvrage**

Ville de Saint-Étienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)			3 260,00 €	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	0,00 €	0,00 €	3 260,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		0,00 €		3 260,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver le contenu de la convention de partenariat à intervenir avec le Département de la Loire, Guitare Avenue, la Ville du Chambon-Feugerolles, l'Université Jean Monnet, P&M productions et la Limace (le Fil),
- autoriser M. le Maire ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer la convention de partenariat dont un exemplaire restera annexé à la présente délibération ainsi que tous les actes afférents,
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses					BP 2021	65 - 011	65132 - 6288
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gilles ARTIGUES , Mme Nicole AUBOURDY , M. Abdelouahb BAKLI , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Lionel BOUCHER , M. François BOYER , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Denis CHAMBE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Laura CINIERI , M. Germain COLLOMBET , M. Jean-Noël CORNUT , M. Paul CORRIERAS , M. Pierrick COURBON , M. Charles DALLARA , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Frédéric DURAND , M. Jean DUVERGER , Mme Véronique FALZONE , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Catherine GROUSSON , M. Jacques GUARINOS , M. Georges HALLARY , Mme Delphine JUSSELME , Mme Diarra KANE , M. Robert KARULAK , M. Samy KEFI-JEROME , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Siham LABICH , Mme Pascale LACOUR , M. Claude LIOGIER , M. Olivier LONGEON , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Dominique MANIN , Mme Brigitte MASSON , M. Patrick MICHAUD , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Michel NEBOUT , M. Thierry NITCHEU , M. Tom PENTECOTE , M. Gaël PERDRIAU , Mme Marie-Jo PEREZ , Mme Nicole PEYCELON , Mme Christel PFISTER , M. Jacques PHROMMALA , M. Ali RASFI , Mme

Brigitte REGEFFE , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Fanny RIVEY ,
M. Alain SCHNEIDER , Mme Nadia SEMACHE , Mme Danielle TEIL , Mme Julie TOKHI , Mme
Laetitia VALENTIN , Mme Catherine ZADRA , Mme Maryse ZOFFO

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU